



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : ABSORBANTS EN POLYPROPYLÈNE – UNIVERSEL
USAGES DU PRODUIT : MÉDIA ABSORBANT UTILISÉ POUR ABSORBER LES FUITES ET LES DÉVERSEMENTS, MAIS SANS SE LIMITER AUX HUILES, À L'EAU, AUX RÉFRIGÉRANTS ET AUX SOLVANTS

TYPE DE PRODUIT SPÉCIFIQUE : TAMPONS ABSORBANTS

FABRICANT : ENPAC, SARL
34355 VOKES DRIVE
EASTLAKE, OH 44095

TÉL. : 440-975-0070
TÉLÉC. : 440-975-0047
URG. : 440-975-0070

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

CE PRODUIT N'EST PAS DANGEREUX DANS SA FORME INUTILISÉE ET IL NE CONTIENT AUCUN INGRÉDIENT DANGEREUX. NE PAS WHMIS RÉGLEMENTÉ

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENT	POURCENT AGE	N ^o CAS
POLYPROPYLÈNE :	>97 %	9003-07-0
TENSIONACTIF :	< 1 %	9004-34-6
PIGMENT GRIS	< 1 %	AUCUN
PIGMENT JAUNE	< 1 %	AUCUN
PIGMENT VERT	< 1 %	AUCUN
PIGMENT ORANGE	< 1 %	AUCUN

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

AUCUNE PROCÉDURE SPÉCIALE NÉCESSAIRE

SECTION 5 : INCENDIE ET EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR : >315 DEGRÉS CELSIUS (ASTM D93)
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : NON DISPONIBLE
MOYEN D'EXTINCTION : EAU, MOUSSE, CO2 OU PRODUIT CHIMIQUE SEC
PROCÉDURES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : PROCÉDURE STANDARD POUR LES INCENDIES DE CLASSE A
DANGER INHABITUEL D'INCENDIE OU D'EXPLOSION : PRÉSENCE DE MONOXYDE DE CARBONE QUAND LE TAUX D'OXYGÈNE EST FAIBLE

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

AUCUNE ÉTAPE SPÉCIALE NE DOIT ÊTRE PRISE SI LE PRODUIT EST LIBÉRÉ OU RÉPANDU

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SEC. NE PAS ENTREPOSER PRÈS D'UNE FLAMME NUE, D'UNE SOURCE DE CHALEUR ÉLEVÉE OU D'UN OXYDANT FORT. LE POLYPROPYLÈNE, QUAND IL EST CHAUFFÉ, DEVIENT TRÈS COLLANT ET BRÛLANT. UTILISER UN APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE AUTONOME POUR PÉNÉTRER DANS LA ZONE ENFUMÉE DANS LE CAS D'UN INCENDIE.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION : PEL OSHA PEL : S.O. TLV ACGIH : S.O.

PROTECTION RESPIRATOIRE : PAS NÉCESSAIRE
VENTILATION : PAS NÉCESSAIRE
GANTS PROTECTEURS : PAS NÉCESSAIRE SEULEMENT SI EN FUSION
PROTECTION OCULAIRE : PAS NÉCESSAIRE
AUTRE PROTECTION INDIVIDUELLE (VEUILLEZ PRÉCISER) : PAS NÉCESSAIRE

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

COULEUR : GRIS, JAUNE, VERT, ORANGE
DENSITÉ : 0,04 à 0,06 gramme/cc
ODEUR : AGRUMES (ABSORBANT ORANGE)
DENSITÉ RELATIVE : 0,88 à 0,92
POINT D'ÉCLAIR : NE S'APPLIQUE PAS
POINT D'ÉBULLITION : NE S'APPLIQUE PAS
POINT DE FUSION : > 160 DEGRÉS CELSIUS

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : INSOLUBLE
POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : NE S'APPLIQUE PAS
TAUX D'ÉVAPORATION : NE S'APPLIQUE PAS
TENSION DE VAPEUR (mm Hg) : NE S'APPLIQUE PAS
DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) : NE S'APPLIQUE PAS
TEMPÉRATURE D'AUTO-
INFLAMMATION : >675 DEGRÉS FAHRENHEIT

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE
INCOMPATIBILITÉ (conditions à éviter) : AUCUNE
INCOMPATIBILITÉ (ingrédients à éviter) : ACIDE NITRIQUE, ACIDE PERCHLORIQUE, ACIDE SULFURIQUE OU ACIDE SULFURIQUE À 98 %
DÉCOMPOSITION : QUAND IL EST CHAUFFÉ, IL PEUT ÉMETTRE DES TOXINES
DANGEREUSE :
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : NE SURVIENDRA PAS

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

DANGERS POUR LA SANTÉ (aigu ou chronique) :
SIGNES OU SYMPTÔMES D'EXPOSITION :
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION :
DATE D'ÉMISSION : 1 janvier 2018
PRÉPARÉ PAR : ENPAC, SARL

LES SECTIONS 12 À 15 NE S'APPLIQUENT PAS

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION DE Q19 novembre 2014
LA FSD :

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE SONT EXACTES AUTANT QUE JE SACHE. MON ENTREPRISE N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, DE FAÇON EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'USAGE DE CE PRODUIT DANS VOTRE PROCESSUS OU EN COMBINAISON AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : ABSORBANTS EN POLYPROPYLÈNE POUR LES HUILES SEULEMENT

USAGES DU PRODUIT : MÉDIA ABSORBANT UTILISÉ POUR ABSORBER LES PRODUITS CHIMIQUES À BASE D'HUILE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LE DIÉSEL, L'HUILE, L'ESSENCE ET LE KÉROSÈNE, TOUT EN REPOUSSANT L'EAU ET LES PRODUITS À BASE D'EAU.

TYPE DE PRODUIT SPÉCIFIQUE : TAMPONS ABSORBANTS

FABRICANT : ENPAC, SARL
34355 VOKES DRIVE
EASTLAKE, OH 44095

TÉL. : 440-975-0070
TÉLÉC. : 440-975-0047
URG. : 440-975-0070

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

CE PRODUIT N'EST PAS DANGEREUX DANS SA FORME INUTILISÉE ET IL NE CONTIENT AUCUN INGRÉDIENT DANGEREUX. NE PAS WHMIS RÉGLEMENTÉ

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS	POURCENTAGE	N° CAS
POLYPROPYLÈNE :	>97 %	9003-07-0
AGENT ANTISTATIQUE	<0,3 %	AUCUN
PIGMENT BLANC	< 1 %	AUCUN
PIGMENT ROSE	<1 %	AUCUN
PIGMENT BLEU	< 1 %	AUCUN

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

AUCUNE PROCÉDURE SPÉCIALE NÉCESSAIRE

SECTION 5 : INCENDIE ET EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR : >315 DEGRÉS CELSIUS (ASTM D93)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : NON DISPONIBLE

MOYEN D'EXTINCTION : EAU, MOUSSE, CO2 ET PRODUIT CHIMIQUE SEC

PROCÉDURES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : PROCÉDURE STANDARD POUR LES INCENDIES DE CLASSE A

DANGER INHABITUEL D'INCENDIE OU D'EXPLOSION : PRÉSENCE DE MONOXYDE DE CARBONE QUAND LE TAUX D'OXYGÈNE EST FAIBLE

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

AUCUNE ÉTAPE SPÉCIALE NE DOIT ÊTRE PRISE SI LE PRODUIT EST LIBÉRÉ OU RÉPANDU

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SEC. NE PAS ENTREPOSER PRÈS D'UNE FLAMME NUE, D'UNE SOURCE DE CHALEUR ÉLEVÉE OU D'UN OXYDANT FORT. LE POLYPROPYLÈNE, QUAND IL EST CHAUFFÉ, DEVIENT TRÈS COLLANT ET BRÛLANT. UTILISER UN APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE AUTONOME POUR PÉNÉTRER DANS LA ZONE ENFUMÉE DANS LE CAS D'UN INCENDIE.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION : PEL OSHA : S.O. **TLV ACGIH : S.O.**

PROTECTION RESPIRATOIRE : PAS NÉCESSAIRE

VENTILATION : PAS NÉCESSAIRE

GANTS PROTECTEURS : PAS NÉCESSAIRE SEULEMENT SI EN FUSION

PROTECTION OCULAIRE : PAS NÉCESSAIRE

AUTRE PROTECTION INDIVIDUELLE (VEUILLEZ PRÉCISER) : PAS NÉCESSAIRE

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

COULEUR : BLANC, BLEU

DENSITÉ : 0,04 à 0,06 gramme/cc

ODEUR : INODORE

DENSITÉ RELATIVE : 0,88 à 0,92

POINT D'ÉCLAIR : NE S'APPLIQUE PAS

POINT D'ÉBULLITION : NE S'APPLIQUE PAS

POINT DE FUSION : > 160 DEGRÉS CELSIUS

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : INSOLUBLE

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : NE S'APPLIQUE
PAS
POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : NE S'APPLIQUE
PAS
TAUX D'ÉVAPORATION : NE S'APPLIQUE
PAS
TENSION DE VAPEUR (mm Hg) : NE S'APPLIQUE
PAS
DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) : >675 DEGRÉS FAHRENHEIT

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉCRÉATIVITÉ

STABILITÉ : STABLE
INCOMPATIBILITÉ (conditions à éviter) : AUCUNE
INCOMPATIBILITÉ (ingrédients à éviter) : ACIDE NITRIQUE, ACIDE PERCHLORIQUE, ACIDE SULFURIQUE OU ACIDE SULFURIQUE À 98 %
DÉCOMPOSITION QUAND IL EST CHAUFFÉ, IL PEUT ÉMETTRE DES TOXINES
DANGEREUSE :
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : NE SURVIENDRA PAS

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

DANGERS POUR LA SANTÉ (aigu ou chronique) : AUCUN
SIGNES OU SYMPTÔMES D'EXPOSITION : AUCUN
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION : AUCUNE
DATE D'ÉMISSION : 1 janvier 2018
PRÉPARÉ PAR : ENPAC, SARL

LES SECTIONS 12 À 15 NE S'APPLIQUENT PAS

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION DE 19 novembre 2014
LA FDS :

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE SONT EXACTES AUTANT QUE JE SACHE. MON ENTREPRISE N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, DE FAÇON EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'USAGE DE CE PRODUIT DANS VOTRE PROCESSUS OU EN COMBINAISON AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ — 16 Sections

SECTION 1 — PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Identificateur du produit Super absorbant ENSORB, expansé, perlite	[Classification du SIMDUT] Ne s'applique pas
Usages du produit Absorbant industriel	
Fabriqué pour : ENPAC, SARL	
Adresse 34355 Melinz Parkway	
Ville, État et code postal Eastlake, Ohio 44095	
Téléphone d'urgence 440 975-0070	
Date de préparation de la FDS 1/1/2018	

SECTION 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

Voie d'entrée <input checked="" type="checkbox"/> Contact avec la peau <input type="checkbox"/> Absorption de la peau <input checked="" type="checkbox"/> Contact avec les yeux <input type="checkbox"/> Inhalation <input type="checkbox"/> Ingestion
Aperçu en cas d'urgence Ce produit contient de la silice cristalline (moins de 0,01 %). L'OSHA considère la perlite comme une poussière nuisible. L'inhalation en grande quantité pendant une longue période peut surcharger la clairance pulmonaire et rendre les poumons plus vulnérables aux maladies respiratoires.
Symboles du SIMDUT Non réglementé
Effets potentiels sur la santé Inhalation : Les maladies respiratoires supérieures et pulmonaires préexistantes pourraient être aggravées. L'inhalation aiguë peut entraîner la sécheresse des voies nasales et la congestion pulmonaire, la toux et une irritation générale de la gorge. L'inhalation chronique de la poussière devrait être évitée. Yeux : Peut causer de l'irritation (formation de larmes ou rougeurs) si la poussière pénètre dans les yeux. Peau : N'est pas absorbé par la peau, mais peut entraîner la sécheresse due à une exposition prolongée. Ingestion : L'ingestion de quantités modérées du produit n'est pas considérée comme étant nocive, mais elle peut causer l'irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

SECTION 3 — COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux (spécifique)	%	Numéro CAS	DL ₅₀ de l'ingrédient (préciser les espèces et la voie)	CL ₅₀ de l'ingrédient (préciser les espèces)	LEP (OSHA) (mg/m ³)	VLE (ACGIH) (mg/m ³)
Perlite	100	93763-70-3	Non disponible	Non disponible	10	15
Silice/quartz	< 0,1	14808-60-7	Non disponible	Non disponible	Non disponible	0,05

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Contact avec la peau
Utiliser des lotions de renouvellement de l'humidité si la peau s'assèche.
Contact avec les yeux
Rincer les yeux avec beaucoup d'eau ou de solution de rinçage oculaire. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Inhalation
Respirer à l'air frais. Moucher le nez pour évacuer la poussière.
Ingestion
Boire beaucoup d'eau pour réduire les effets volumisants et asséchants.

SECTION 5 — MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammable <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Dans l'affirmative, dans quelles conditions?	
Moyens d'extinction S.O.		
Point d'éclair (°C) et méthode Aucun	Limite supérieure d'inflammabilité (% par volume) Aucun	Limite inférieure d'inflammabilité (% par volume) Aucun
Température d'auto-ignition (°C) Non combustible	Données sur l'explosibilité — sensibilité aux chocs S.O.	Données sur l'explosibilité — sensibilité aux décharges électrostatiques S.O.
Produits de combustion dangereux S.O.		
NFPA S.O.		

SECTION 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles : en présence de poussière, utiliser un appareil respiratoire muni d'un filtre à particules comme indiqué à la section 8. Protéger les yeux avec des lunettes de protection.
Confinement et nettoyage : passer l'aspirateur muni d'un filtre HEPA pour éliminer la poussière. Utiliser un dépolvissant, comme de l'eau, si vous devez balayer.
Environnement : n'est pas considéré comme un déchet dangereux selon la RCRA (article 40 CFR 261). Placer le déchet et le déversement dans des contenants fermés. Jeter dans un site d'enfouissement approuvé.

SECTION 7 — MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures et équipement de manutention
Minimiser la production de poussière. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer la poussière. Réparer ou jeter les sacs brisés.
Exigences de stockage
Entreposer dans un endroit sec pour maintenir l'intégrité de l'emballage et la qualité du produit. Ne pas entreposer près de l'acide fluorhydrique. Tenir compte des précautions et des avertissements qui figurent sur l'étiquette.

SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition		<input checked="" type="checkbox"/> VLE (ACGIH)	<input checked="" type="checkbox"/> LEP (OSHA)	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
Contrôles d'ingénierie appropriés (comme la ventilation, processus en milieu fermé)				
Ventilation appropriée et aspiration localisée appropriée, au besoin, pour que la quantité de poussière soit inférieure aux LEP.				
Équipement de protection individuelle				
<input checked="" type="checkbox"/> Gants	<input checked="" type="checkbox"/> Respirateur	<input checked="" type="checkbox"/> Yeux	<input type="checkbox"/> Chaussures	<input type="checkbox"/> Vêtements
Si une case est cochée, veuillez préciser le type				
Yeux : Lunettes de protection pour protéger contre la poussière.				

Peau : Aucun équipement spécial n'est nécessaire.
Voies respiratoires : Des respirateurs munis de filtres certifiés selon la norme 42CFR84 en vertu de la série N95 devraient être portés en présence de poussière. Si la concentration de poussière est inférieure à dix (10) fois la limite d'exposition permmissible (LEP), utiliser un quart de masque ou un demi-masque respiratoire. Si la concentration de poussière est supérieure à dix (10) fois et inférieure à cinquante (50) fois la LEP, un masque facial respiratoire complet muni de filtres N95 remplaçables est recommandé. Si la concentration de poussière est supérieure à cinquante (50) fois et inférieure à deux cents (200) fois la LEP, utiliser un respirateur filtrant (pression positive) muni d'un filtre N95 remplaçable. Si la concentration de poussière est supérieure à deux cents (200) fois la LEP, utiliser un respirateur à adduction d'air de type C (débit continu et pression positive) avec un masque facial complet, une cagoule ou un casque.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Solide	Odeur et apparence Granules blancs ou poudre blanche. Aucune odeur distincte.	Seuil olfactif (ppm) S.O.
Densité relative 2,35	Densité de vapeur (air = 1) S.O.	Tension de vapeur (mm de Hg) S.O.
Taux d'évaporation S.O.	Point d'ébullition (°C) S.O.	Point de congélation (°C) S.O.
pH 6 à 10	Coefficient de partage eau/huile S.O.	[Solubilité dans l'eau] Légèrement soluble

SECTION 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Dans la négative, dans quelles conditions?
Incompatibilité avec d'autres substances <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Dans l'affirmative, lesquelles? Réagit avec l'acide fluorhydrique pour former du tétrafluorure de silicium gazeux
Réactivité et dans quelles conditions? Aucune réaction dangereuse connue.	
Produits de décomposition dangereux Aucun	

SECTION 11 — DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Effets de l'exposition aiguë	
Irritant potentiel au contact de la peau ou des yeux ou s'il est inhalé.	
Effets de l'exposition chronique	
La perlite est une roche volcanique naturelle composée de silicate d'aluminium de sodium et de potassium fondu. Les tests réalisés sur la perlite n'ont pas déterminé que la présence de silice cristalline était supérieure à la limite de détection (0,05 %). Bien qu'aucun rapport n'ait été public sur les effets indésirables sur la santé de l'exposition à la poussière de perlite, la quantité de poussière devrait être maintenue sous la limite d'exposition permise de l'OSHA pour la perlite et des respirateurs devraient être utilisés en présence de poussière dans l'air.	
Propriétés irritantes du produit Irritant potentiel au contact de la peau ou des yeux ou s'il est inhalé.	
Sensibilisation de la peau Possible au contact de la peau.	Sensibilisation des voies respiratoires
Carcinogénicité – CIRC S.O.	Carcinogénicité – ACGIH S.O.
Toxicité pour la reproduction S.O.	Tératogénicité S.O.
Embryotoxicité S.O.	Mutagénicité S.O.
Nom des produits/effets synergiques S.O.	

SECTION 12 — DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique
Généralement considéré inerte. La perlite n'a aucun effet écologique négatif et peut être utilisée comme terreau à contenant.

SECTION 13 — DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets
N'est pas considéré comme un déchet dangereux selon la RCRA (article 40 CFR 261). Placer le déchet et le déversement dans des contenants fermés.
Jeter selon les lois fédérales, étatiques et locales.

SECTION 14 — DONNÉES SUR LE TRANSPORT

Données d'expéditions spéciales	
Aucune loi sur l'expédition.	
NIP	
S.O.	
TMD	DOT
S.O.	S.O.
OMI	OCAI
S.O.	S.O.

SECTION 15 — DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

Classification du SIMDUT	OSHA
Non réglementé.	La perlite n'est pas considérée comme un sujet toxique ou dangereux.
SERA	TSCA
Non inscrit	Non inscrit
<i>Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la FDS contient tous les renseignements requis selon le CPR.</i>	

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

<p>Avis : Ces renseignements font uniquement référence à la matière désignée et peuvent ne pas être valables pour cette matière utilisée en combinaison avec d'autres matières ou d'autres processus. Tous les énoncés, renseignements et données fournis sont considérés comme exacts et fiables, mais sont présentés sans garantie, représentation ou responsabilité de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite. Toute représentation ou garantie de commerciabilité et d'adaptation pour une fin particulière est particulièrement exclue. Les usagers devraient faire leurs propres enquêtes en ce qui a trait à l'adéquation des renseignements ou du produit pour leur fin particulière. Rien dans ce document ne permet, n'incite ou ne recommande de violer des lois ou de créer une invention couverte en vertu des brevets, des droits d'auteurs ou des inventions actuels. ENPAC, SARL, refuse toute responsabilité pour la perte ou les dommages découlant de l'utilisation de ces renseignements.</p>